

Communiqué de presse
16 juin 2022

Aux représentant.e.s des médias

Alerte canicule : le plan canicule du Service social est activé

Le déclenchement de l'alerte canicule par la médecin cantonale a engendré immédiatement le lancement du Plan canicule de la Ville de Genève. 13'500 personnes âgées de plus de 75 ans, résidant sur le territoire municipal ont reçu récemment un courrier les invitant à s'inscrire pour bénéficier d'un suivi du Service social durant les grandes chaleurs. Le suivi quotidien est activé dès ce jour et les inscriptions restent ouvertes : le numéro gratuit 0800 22 55 11 est à disposition ainsi que l'adresse électronique plancanicule@ville-ge.ch.

D'après les prévisions de Météo suisse, cet épisode caniculaire va se prolonger dans le bassin genevois en début de semaine. Après l'alerte, la Ville a pris le relais pour apporter un soutien aux aîné.e.s qui ne sont pas suivis par les soins à domicile (imad). Comme le rappellent les services de la médecin cantonale, les températures élevées peuvent présenter un danger pour le bien-être et la santé des aîné.e.s. En période de canicule, des précautions doivent être prises, et en priorité une bonne hydratation.

Rappelons que l'état de canicule est déclaré lorsque la température diurne atteint 33 degrés durant 3 jours consécutifs et qu'elle ne descend pas en dessous de 20 degrés la nuit.

Les inscriptions restent ouvertes au numéro gratuit 0800 22 55 11

Pour bénéficier d'un soutien concret, il est indispensable de s'être au préalable inscrit. Les équipes du Service social contactent quotidiennement les personnes inscrites – y compris le week end - afin de s'assurer de leur santé et de leur bien-être. Les collaborateurs et collaboratrices des services de soins à domicile interviennent auprès des aîné.e.s qui présentent des symptômes significatifs. En plus d'imad, le Plan canicule de la Ville s'appuie aussi sur des collaborations avec le Canton, divers services municipaux et Pharma Genève.

« Le Plan canicule s'intègre dans la politique de la longue vie développée par la Ville de Genève » rappelle la Conseillère administrative Christina Kitsos. Ces mesures de prévention permettent de diminuer les risques et de limiter les complications. Ce Plan canicule témoigne clairement de la volonté des autorités de mettre en œuvre des actions concrètes pour faire face au réchauffement climatique dont les conséquences se font particulièrement sentir en milieu urbain, et pour les populations les plus fragiles comme les aîné.e.s, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes porteuses de handicap et les personnes précaires. »

Au niveau des personnes sans abri les plus à risque, des tournées de rue sont prévues par les équipes du Service social.

C'est dans ce contexte, également, que la Ville participe à l'action du Canton avec la mise en place de micro oasis aménagées, de mi-juin à fin août, dans les lieux suivants : rue du Léman, place de Saint-Gervais, rue du Vélodrome, parc des Chaumettes et rue de la Terrassière. Ceci dans le cadre du projet «De parc en parc». Il fait bon s'y reposer et des brumisateurs rafraichissent l'atmosphère !

Contact

Manuelle Pasquali
Adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
079 446 40 13
manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch